

Titre	Réunion du GVI – 2 juin 2010
Description	Relevé de décisions
Éditeur	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
Créateur	Janik MICHON - Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2010-07-02
Version	Version 0.1
Référence	Convocation à la réunion du GVI du 2 juin 2010
Statut	Soumis pour information

- Présents :** Anne-Paule DUBOULET (AE Loire-Bretagne), François BIGORRE (AE Rhin-Meuse), Nathalie GARAT (DREAL DB Artois-Picardie), Méлина SEYMAN (AE Artois-Picardie), Martine GHIDINI (DREAL DB Rhône-Méditerranée), Mathieu PAPOUIN (MEEDDM/DEB), Aurélie DUBOIS (MEEDDM/SOeS), Laurence CHERY (Brgm), Stéphanie LARONDE (OIEau), Christian JOURDAN (Onema/DCIE), Anne LANÇON (Onema/DCIE), Céline PIQUIER (Onema/Com), Marie-Laure MOYNE (Onema/Com)
- Excusés :** Céline DELLINGER (DREAL DB Rhin-Meuse, Laurent GASNIER (AE Rhône-Méditerranée et Corse), Yves GOUISSET (DREAL DB Rhône-Méditerranée), Anne-Sophie ALLONIER-FERNANDES (AE Seine-Normandie), Alexandra LEQUIEN (AE Seine-Normandie), Michel BIALKA (MEEDDM/SIE), Claire CORBIN (MEEDDM/DEB), Isabelle VIAL (Onema/DCIE)
- Diffusion complémentaire :** Bernard HYPOLITE (AE Adour-Garonne), Laurent TROIVILLE (DREAL DB Adour-Garonne), Elvira FOURNIER-MELIN (DREAL DB Seine-Normandie), Dominique SOUDANT (Ifremer), Jean-Yves CHATELIER (Ineris), Philippe GOUIN (MEEDDAT/Schapi), Damien GOISLOT (MEEDDM/DEB), Gisèle PARFAIT (Onema/Com), Patrick LAVARDE (Onema/DG), Stéphane PALICOT (Onema/GIGE), René LALEMENT (Onema/DCIE)

Programme de valorisation annuel : état d'avancement et perspectives

- Les documents présents dans le programme de valorisation annuel sont ceux exploitant les données produites dans le cadre du SIE, portant une information à un niveau national. Ils portent l'étiquette « *eaufrance* » lorsqu'ils sont élaborés dans le cadre de travaux du SIE ; lorsque les réflexions sont menées dans d'autres contextes (*Rapport sur l'environnement* – du SOeS, par exemple), cette étiquette n'est pas obligatoire. Par ailleurs, en fonction des modes de réalisation, les documents étiquetés « *eaufrance* » peuvent porter un timbre unique (ex : rapport Eaufrance sur les données du RHP – timbre Onema) ou un timbre partenarial (ex : rapport Eaufrance sur les efforts de surveillance des eaux souterraines – timbre BRGM/Onema).
- Pour rappel, les différents types de documents sont les suivants (liste évolutive) :

	Type	Pages	Maquettage	Public ciblé
Publication	Ouvrage	Sans limites	Oui	Tous (potentiellement)
Exemple : Publication - collection Enjeux et géoscience - <i>Les eaux souterraines</i> (BRGM), Publication – collection Etudes et documents - <i>Les pesticides dans les eaux</i> (SOeS), ...				
Rapport	Rapport d'étude	Sans limites	Non, juste format de rendu	Plutôt Expert
Exemple : Rapport - collection Eaufrance - <i>Les efforts de surveillance des cours d'eau</i> (Onema/OIEau), ...				
Note technique	Document court	Quelques pages	Non, juste format de rendu	Plutôt Expert
Exemple : Note – collection Eaufrance - <i>Les données du rapportage de mars 2010</i> (Onema/AE), ...				
Synthèse	Document court	Quelques pages	Oui	Plutôt Grand public
Exemple : Synthèse – collection Eaufrance - <i>Les dispositifs de collecte de données sur l'eau</i> (Onema/OIEau), Synthèse – collection Le point sur - <i>La qualité des rivières s'améliore pour plusieurs polluants</i> (SOeS), ...				

Il convient de formaliser la ligne éditoriale (objectifs, public cible, types de contenus, aspects graphiques, ...) de ces différents supports.

3. Le programme de valorisation permet d'informer les partenaires du SIE, et notamment membres du GVI, de l'existence et de l'avancement des productions en cours et à venir dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Le GVI peut également évaluer l'opportunité et la faisabilité de productions documentaires, et suggérer l'inscription des travaux correspondants dans les plans d'actions des partenaires.
4. A titre d'exemple, le GVI exprime les besoins suivants, à mener si possible dès 2010 :
 - la déclinaison des indicateurs nationaux de la note technique Eaufrance « De l'état des eaux 2009 aux objectifs 2015 » à l'échelle des bassins – demande des bassins à l'Onema ;
 - l'agrégation des indicateurs produits à l'échelle des bassins, pour les tableaux de bord de suivi des SDAGE et des programmes de mesure, à l'échelle nationale (sous réserve de la cohérence des différentes fréquences de production) – demande des bassins à la DEB ;
 - la mise en relation de ces travaux avec les traitements actuels effectués par le SOeS sur les données du rapportage (y compris cartographiques) – demande de la DEB et de l'Onema au SOeS ;
 - un bilan sur les micropolluants (hors pesticides) – demande de la DEB au SOeS ;
 - l'exploitation de données relatives à d'autres directives que la DCE – demande des bassins ;
 - une exploitation des données du SISPEA – demande des bassins au SOeS et à l'Onema.

Le besoin principal, pour les bassins, est de pouvoir situer les données locales par rapport à des données nationales (voire européennes) de référence. Les comparaisons d'un bassin à l'autre semblent par contre plus difficiles d'interprétation, et doivent être manipulées avec précaution.

5. D'autres besoins sont exprimés, mais se trouvent hors du périmètre du programme de valorisation des données :
 - un retour qualitatif sur les données rapportées à l'Europe en mars 2010 - demande du BRGM ;
 - une information plus forte sur les aspects juridiques du domaine de l'eau et des milieux aquatiques (par exemple, les évolutions réglementaires et leurs implications en local) – demande des bassins.
6. Le programme de valorisation 2010 ne mentionnait que des productions documentaires. Le programme de valorisation 2011, outre les productions documentaires, devra également mentionner les exploitations à destination du web, de manière à mieux articuler la communication autour de certaines informations (par exemple, celles issues du rapportage, qui ont fait l'objet à la fois d'un document Onema/DEB/AE, de documents AE, d'exploitations SOeS).
7. La diffusion des documents du programme de valorisation se fera via la toile Eaufrance, et pourra être relayée via les sites web des partenaires. Une rubrique spécifique a été ajoutée au site Eaufrance, de manière à accueillir l'ensemble des productions ; cette rubrique sera pérenne et accessible depuis la page d'accueil du site une fois les développements *ad hoc* réalisés. Le relais de cette diffusion devra être assuré par les autres sites de la toile Eaufrance (les sites thématiques nationaux – y compris le portail documentaire, et potentiellement les sites de bassins) ; l'organisation de ce relais (y compris sous forme de flux RSS) et la communication autour des productions est à concevoir et mettre en œuvre.

Schéma web de diffusion des données et organisation des connaissances dans la toile Eaufrance

8. Les partenaires soulignent l'intérêt d'un schéma web de diffusion des données, de part le recul des travaux des années passées et le cadre nouveau du lancement des travaux d'urbanisation du SIE. Points essentiels : la logique de distinction nécessaire des fonctions de production et des fonctions de diffusion est partagée, la requalification des « sites publics » également (ne pas assimiler les « sites accessibles par tous les publics » - en fait des sites plutôt destinés aux experts – à des « sites destinés au grand public »).
9. Est par contre posée plus spécifiquement la question de l'articulation et le statut des sites de bassin dans la toile Eaufrance, ainsi que les conséquences, entre autres, sur les modalités d'application de la charte graphique (le bassin Rhône-Méditerranée s'interroge en particulier sur le fait que tous les sites de bassin n'appliquent pas encore cette charte). Cités dans le SNDE dans le chapitre consacré à la diffusion des données, ces sites ont vocation à présenter, sur un territoire donné, toutes les données disponibles (toutes thématiques confondues), et de produire de l'information issue du croisement de ces données (de type analyses, diagnostics, expertise, etc.). L'approche territoriale, voire cartographique, y est de fait essentielle. Mais les bassins souhaitent que le rôle de ces sites soit mieux explicité et réaffirmé dans le cadre national du SIE, et que les objectifs et le public cible soient précisés. Les contenus et présentations hétérogènes des sites de bassin actuellement en ligne nécessitent par ailleurs un état des lieux.
10. Le cas particulier des Siges (Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines) du BRGM, et sites des services déconcentrés du ministère, doit également être étudié dans l'organisation de la toile Eaufrance, en particulier leur intégration potentielle aux sites de bassin.
11. D'ici la fin du mois de juin, l'Onema transmet un questionnaire servant de grille d'analyse aux membres du GVI, de manière à établir une cartographie complète de l'existant sur la toile Eaufrance et organiser les discussions dans le cadre de l'élaboration du schéma web de diffusion des données. Les échanges auront lieu par mail, et une réunion se tiendra le mardi 31 août pour faire la synthèse.
12. De manière générale, les partenaires soulignent l'importance de l'animation de l'ensemble de la toile Eaufrance (sur les contenus, les actualités, les réponses aux mails, ...), animation qui nécessite des moyens, notamment humains, aujourd'hui insuffisants. Or un site non animé perd rapidement de son audience.
13. Enfin, il est rappelé l'importance de mettre à disposition des outils communs à l'ensemble de la toile Eaufrance, notamment des interfaces cartographiques.

Glossaire de la toile Eaufrance : état d'avancement

14. L'outil de gestion et de diffusion du glossaire est en cours de développement, l'ouverture du site www.glossaire.eaufrance.fr est prévu pour l'été 2010. Les différents gestionnaires de sites de la toile Eaufrance (partenaires nationaux, bassins) seront alors épaulés pour l'intégration progressive des contenus du glossaire sur leurs sites respectifs.
15. Pour rappel, la question du multilinguisme est prévue dans l'architecture de la base de données, mais ne sera pas effective pour la version 1 de l'outil.

Indicateurs sur l'eau et les milieux aquatiques : état d'avancement et perspectives

16. L'inventaire des indicateurs établi l'année dernière par un bureau d'études doit être mis à jour et porté à connaissance via la toile Eaufrance. L'Onema étudie actuellement la faisabilité de l'intégration de cet inventaire dans Disc'eau et/ou la création d'un outil semblable, de manière à permettre la consultation des informations (fiches descriptives des indicateurs, ou métadonnées) par les partenaires, ainsi que l'alimentation et la validation des contenus.
17. Suite à l'étude, une première exploitation du travail réalisé a été présentée à la commission permanente des usagers du SIE du comité national de l'eau, qui a permis de

fixer les orientations pour la constitution d'un tableau de bord d'indicateurs à destination du grand public. Ce dernier comportera une liste restreinte d'indicateurs (sur le modèle des *10 indicateurs de l'environnement*, produit par le SOeS), représentative des différentes thématiques relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, mêlant des indicateurs :

- déclinés selon le modèle Etat / Pressions / Réponses ;
- à destination des différents publics (public novice, expert technique, suivi de politiques publiques) ;
- de type environnemental (concentration de polluants, bioindicateurs, ...), de type économique (coûts, financements, ...), de type sociétal (participation du public, satisfaction, ...).

La priorité est de privilégier des indicateurs existants (présents d'ores-et-déjà, par exemple, dans les tableaux de bord de suivi des SDAGE et programmes de mesure, du SISPEA, des rapportages européens, des plans d'actions nationaux, etc.) produits selon leur propre cycle de mise à jour. Ces différents tableaux de bord, qui suivent leurs propres objectifs selon une organisation spécifique, seront pris en compte, en tant que de besoin, pour alimenter la liste restreinte des indicateurs retenus. Si les indicateurs existants ne suffisaient cependant pas à répondre à la demande (sociale, politique) du tableau de bord à destination du grand public, des réflexions pourront être lancées, de manière à évaluer l'opportunité et la faisabilité des indicateurs manquants, en étroite collaboration avec les groupes de travail *ad hoc*.

18. Les dernières orientations de la commission permanente des usagers du SIE portent sur les thématiques prioritaires sur lesquelles produire la déclinaison des indicateurs selon les 3 axes de la grille d'analyse présentée au point 17. Ce travail est en cours, et l'Onema transmettra aux membres du GVI, pour relecture et compléments, les différentes grilles d'analyse thématiques.
19. Les indicateurs retenus pour le tableau de bord devront être collectés et/ou calculés, puis bancarisés pour faciliter leur diffusion. Le projet de « banque Indicateurs » est un projet à part entière, et nécessite une articulation claire avec les systèmes de production de données des partenaires concernés par la production des données nécessaires au calcul des indicateurs.

Gouvernance du GVI : fonctionnement interne et articulation avec les autres groupes

20. Globalement, le fonctionnement interne du GVI (fixé dans son mandat) convient, mais il est nécessaire de faire des points d'information plus fréquents aux membres du groupe, notamment sur l'avancement des projets en cours.
21. Concernant les réunions, les principes suivants sont retenus :
 - la fréquence de 2 à 3 réunions par an est maintenue ;
 - un pré-ordre du jour doit être envoyé par mail aux membres permanents 1 mois avant la réunion, précisant les points abordés pour information et ceux abordés pour validation ;
 - les membres permanents assurent les discussions éventuelles au sein de leur service ;
 - après retours et compléments des membres permanents par mail, l'ordre du jour est renvoyé 2 semaines avant la réunion, avec les supports de discussion ;
 - un pré-compte-rendu est rédigé et transmis aux personnes présentes à la réunion (membres permanents, ou remplaçants, ou invités) ;
 - les personnes présentes assurent les discussions éventuelles avec leur service et renvoient leurs commentaires ;
 - le compte-rendu prend en compte les commentaires envoyés et est transmis aux membres permanents (ainsi qu'aux remplaçants et invités ponctuels), et aux

pilotes des autres groupes (groupe Planification, groupes métier nationaux, groupes SIE, groupe RGPP Communication) ;

- les pilotes des autres groupes se chargent de la diffusion éventuelle du compte-rendu aux membres de leur groupe ;
- tous les documents relatifs aux projets suivis par le GVI sont accessibles sur le site www.reseau.eaufrance.fr (fiches descriptives des projets, notes d'avancement, supports de présentation, ...).

22. Les relations du GVI avec les autres groupes, hors ce qui est précisé dans le point précédent, restent à préciser :

- en particulier, les relations avec les groupes métier nationaux dépendent en partie des discussions en cours menées par la DEB sur la réorganisation de ces groupes. Un premier sujet à partager serait le programme de valorisation, pour lequel ces groupes pourraient apporter un avis d'opportunité métier et un appui méthodologique sur les documents produits ;
- les liens avec le groupe RGPP Communication sont à renforcer. Ce dernier pourrait, entre autres, permettre d'organiser la communication autour des projets et des documents produits.

23. Au vu de changements de fonctions de certains membres permanents du GVI ou d'absences prolongées, la liste des membres permanents doit être actualisée. Une demande sera adressée en ce sens aux partenaires.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

24. La prochaine réunion aura lieu le **14 décembre 2010 de 10h à 13h** (à l'Onema, en salle 5-58).

25. Une réunion intermédiaire, spécifique à la toile Eaufrance et son organisation, aura lieu le **mardi 31 août de 10h à 17h** (à l'Onema, en salle 5-03).